PROJET PÉDAGOGIQUE

2026-2027

Accueil de loisirs associé à l'école Daniel Dupuy

Castelnau d'Estrétefonds

Mairie - Parvis des Citoyens CS 40001 – 31620 Castelnau d'Estrétefonds

Tél : 05 34 27 05 27 | contact@mairiecastelnau.fr | mairiecastelnau.fr

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT GENERAL ET DE LA STRUCTURE

II. LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES
- a. LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE /PEDT
- b. LE PROJET PEDAGOGIQUE
- c. EVALUATION DE NOS ACTIONS

III. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE
- a. LA STRUCTURE ET LES LOCAUX
- b. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE PRESENTATION DE L'EQUIPE
- c. OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES DE SERVICE
- d. MISSIONS DE L'ANIMATEUR
- e. LES REUNIONS
- f. LES STAGIAIRES

IV. FONCTIONNEMENT GENERAL
- a. REGLES DE VIE
- b. LES ACTIVITES
- c. PREPARATION ET RANGEMENT
- d. SANTE HYGIENE ET PAI
- e. ACCUEIL DES ENFANTS ET DES HANDICAPS
- f. LA SECURITE

V. L'ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS PERISCOLAIRES
- a. SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT
- b. L'ACCUEIL DES FAMILLES
- c. ACCUEIL DU MATIN
- d. ACCUEIL DU MIDI
- e. ACCUEIL DU SOIR

VI. ALAE DU MERCREDI
- a. SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT
- b. JOURNEES TYPE MATERNELLE
- c. JOURNEE TYPE ELEMENTAIRE
- d. ACCUEIL DES FAMILLES
- e. LE REPAS
- f. LES PAUSES
- g. LES SORTIES

VII. ANNEXES
- a. Plan du bâtiment

I PRESENTATION DE L'ALAE DANIEL DUPUY

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) est un service public facultatif.
Il met en œuvre des projets d'animation dans le cadre du projet pédagogique de la structure en lien direct avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT).
L'ALAE propose un accueil éducatif à l'ensemble des élèves scolarisés au groupe scolaire DANIEL DUPUY entre 7h00 et 8h50, de 12h00 à 13h50 et de 16h15 à 19h00.
La structure accueille au maximum 125 enfants de maternelle et 220 enfants d'élémentaire sur le temps méridien.
Une équipe d'animation constituée de 17 agents et 5 ATSEM encadrent le groupe d'enfant.
Les enfants passent sous la responsabilité de l'équipe enseignante le matin à 8h50, le midi à 13h50.
Les familles qui souhaitent bénéficier du service doivent procéder à une demande d'inscription aux services périscolaires. Ce dossier est constitué d'une fiche d'inscription, d'une fiche sanitaire, d'une attestation d'assurance péri et/ou extrascolaire.

L'organisation des différents temps d'accueil de l'ALAE est présentée en page 19 et 20.



II LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

A. Le Projet Educatif de Territoire : PEDT

Il comporte 3 axes

Axe 1 : Optimiser les rythmes éducatifs et favoriser la réussite scolaire
Axe 2 : Valoriser les temps périscolaires et extrascolaire
Axe 3 : Accompagner les enfants vers le vivre ensemble et la citoyenneté

L'Accueil de loisirs Associé à l'école DANIEL DUPUY est un des acteurs qui contribue à la mise en œuvre du PEDT.

B. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Nous partons du principe que l'enfant peut développer à travers l'Accueil de Loisirs et à tous les niveaux, son potentiel social, créatif, son imagination et son esprit d'initiative.

Nous voulons également permettre à l'enfant, de se responsabiliser au cours des diverses sorties et au sein même du groupe, mais aussi de découvrir et de se sensibiliser au milieu naturel et humain.

Ce principe répond aux nécessités de rupture avec les rythmes et les habitudes scolaires.

L'organisation fait alterner des activités journalières suivies et des activités récréatives, avec une dominante par cycle, d'une durée de 4 à 6 semaines (entre chaque période de vacances), afin que chacun puisse aller vers ce qui lui convient le mieux.

Rendre l'enfant heureux, épanoui et responsable tel est le but poursuivi.

<u>À Castelnau d'Estrétefonds, nous poursuivons les buts et les objectifs pédagogiques suivants pour favoriser l'épanouissement et l'intégration de tous les enfants fréquentant le centre de loisirs :</u>

1. Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble républicain, laïque, de la citoyenneté et de la solidarité, du respect des personnes et de la non-violence dans les rapports humains, dans tous ses aspects : comportements, attitudes, langage. Participer à l'intégration des enfants en situation de handicap.
2. Aider à l'apprentissage du respect de son environnement et à l'éco-citoyenneté : locaux, matériel, plein air, naturel et culturel ;
3. Aider à l'expression de l'imagination, de la créativité et du bien-être des enfants ;

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en place des projets animations et des activités adaptés à chacun des objectifs pédagogiques.

En nous appuyant sur la CTG et le PEDT, nous sollicitons régulièrement les partenaires et partageons tous notre savoir-faire. Une collaboration entre professionnels est mise en place pour proposer des activités et des animations les plus riches possible.
Des passerelles crèches, CAJ, mais aussi intergénérationnelles sont placées dans les plannings.
Des outils communs sont mis en place pour assurer la continuité éducative avec l'équipe enseignante : cahier commun d'informations, échanges quotidiens avec les maîtresses et la directrice de l'école. La direction ALAE participe au Conseil des élèves pour être le plus à l'écoute des besoins et des demandes.

A titre d'exemple voici une liste d'animation illustrant les actions mises en place.

1- **Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble républicain, laïque, de la citoyenneté et la solidarité,** du respect des personnes et de la non-violence dans les rapports humains, dans tous ses aspects : comportements, attitudes, langage.

- Mise en place d'une passerelle et d'animations partagées avec le Centre d'Animation Jeunesse et leurs animateurs pour faciliter la transition des enfants de CM2 vers le CAJ
- Animation d'ateliers de rédaction des règles de vies avec les enfants
- Coanimation avec l'école du conseil d'élève.
- Animation « d'Ateliers familiaux » regroupant les enfants et les parents autour de soirée festive à thème ou d'ateliers
- Organisation une grande fête et un spectacle de fin d'année de l'ALAE avec les parents
- Confection d'objets en collaboration avec le centre Laffont-Igrec pour le loto commun de fin d'année.
- Participation au concours départemental des Défis solaires pour apprendre et concevoir ensemble
- Animation de jeux collectifs, des jeux coopératifs, des grands jeux, de jeux de société, de jeux de rôle, de techniques de relaxation et la pratique du yoga
- Apprentissage et mise en œuvre de la technique des messages clairs et de techniques de médiation par les pairs
- Animation d'un projet de prévention de la violence et du harcèlement à partir du CE1
- Animation d'une correspondance avec une école de Madagascar, partage de coutumes, des modes de vie, …
- Mise en place d'un poste d'animateur référent éducatif pour les enfants ayant besoin d'une attention particulière
- Mise en place d'animations d'Information et de sensibilisation des enfants aux situations d'handicaps et au respect des enfants en situation d'handicap.
- Prise en compte de l'expression, l'indentification et la prise en compte des problèmes individuels rencontrés par les enfants en difficulté
- Proposition d'espaces d'accueils, un accompagnement et une orientation adaptés.
- Nous travaillons étroitement en collaboration avec les familles, l'école et les services sociaux afin d'aider à élaborer des parcours éducatifs adaptés aux difficultés particulières rencontrés par certains enfants.

2- Aider à l'apprentissage du respect de son environnement et à l'éco-citoyenneté : locaux, matériel, plein air, naturel, culturel et scientifique :

- Proposition d'un projet durable « NATURE et ENVIRONNEMENT » intégrant des ateliers et des animations à base de matériel de récupération et de matériaux recyclables pour limiter l'achat de matériel neuf et lutter contre le gaspillage
- Proposer des sorties pédestres, des jeux collectifs et des grands jeux sur le développement durable et la connaissance de son environnement.
- Accueil d'une ferme itinérante
- Organisation de chasses aux déchets autour de l'Accueil de Loisirs ou d'une brigade de propreté
- Mise en place d'activités de type LAND ART
- Projet autour de la science et de la technologie : concours défis solaires, lego technique

3- Aider à l'expression de l'imagination, la créativité et le bien-être des enfants :

- Un projet de spectacle sera mis en place, des animations autour de différents supports comme la danse, le chant, la musique, la comédie seront proposés toute l'année aux enfants.
- Un projet d'aménagement et d'embellissement des salles d'activités maternelles sera conduit tout au long de l'année sous forme d'ateliers avec les enfants
- Nous proposons par exemple des ateliers et des animations favorisant la créativité et le bien -être telles que, la création manuelle, l'éveil musical, relaxation, yoga, Gym, sports et jeux collectifs … …
- Nous animons tout au long de l'année des ateliers de création artistique, manuelle ou artisanale :
    - Création d'objets pour le marché de Noël
    - Création autour de la nature avec des éléments recyclés, projet couture
    - Ateliers de chants, danse et musique
    - Décoration et aménagement de l'ALAE à base de création d'enfants : peinture, sculptures éphémères ou non, tout au long de l'année ou lors d'opération « Grande Lessive » ou de « journées portes ouvertes ».
    - Exposition des créations des enfants pour le printemps des arts ou la fête de l'alae

Projets ALAE Daniel Dupuy sur le temps méridien



Pour donner suite à la réunion de rentrée voici les propositio[illegible]2026/2027 à Daniel Dupuy.

La semaine sur le temps méridien :

Qui ?	Quoi ?	Comment ?	Objectifs ?	Besoins ?
Florentin	**Théâtre**	Concevoir avec les enfants une pièce de théâtre dans son intégralité. Du décor en passant par la fabrication des costumes et l'écriture de texte	- Valoriser le vivre-ensemble - Faire valoir ses idées - Mettre en avant l'imagination des enfants	Salle de répétition Cartons, tissus, peinture etc….
	Une partie de pétanque	En équipe.	- Découvrir ou faire découvrir un jeu local -	Jeux de boules de pétanques juniors Un terrain extérieur
	Halloween party	Décoration d'halloween Cuisine de l'horreur Boom terrifiante	- Créer autour d'un univers - Mettre en valeur son imagination	Cuisine, salle artistique et Pluri Ingrédients de cuisine Matériel pédagogique pour faire de la décoration
Laura	**Fil en folie**	Confection d'objets en laine	- Transmettre un savoir faire intergénérationnel par la confection - Valoriser l'imagination de l'enfant	Salle artistique Laine, aiguilles à tricoter
	Art'récup	Réutiliser un objet et lui donner une autre utilité.	- Sensibiliser les enfants à la réutilisation d'objets et en faire de l'art - Favoriser l'imagination de l'enfant	Salle artistique Cartons, chutes de matériaux divers
Sandra	**QUILLING**	Confection de personnages en carton à rouler	- Valoriser l'imagination des enfants - Approfondir la motricité fine - Gérer sa concentration	Cartons, peinture
	Yoga/gym/relaxation	Avec de la musique douce et des séances de calme le soir	- Gérer son rythme - Approfondir la motricité - Se faire confiance	Salle pluri Des tapis De la musique douce
	Les petits décorateurs	Tout au long de l'année et des saisons, les enfants confectionneront de la décoration pour l'ALAE mais aussi pour eux.	- Valoriser la créativité artistique - Laisser l'enfant exprimer son imagination	Matériel pédagogiques divers et variés
Charlène	**Le petit journal des « zouzous »**	Partir à la rencontre des animateurs, des enseignants, des dames de cantine, des agents d'entretien. Faire des petits reportages sur les évènements de l'ALAE sous forme de petit journal	- Valoriser les relations intergénérationnelles - Apprendre à aller vers les autres - Savoir écouter - Retranscrire une information	Matériel audio (micro, enregistreur etc..) Des feuilles pour confectionner le journal Une imprimante Des ciseaux, des feutres, des crayons, des stylos etc…
	Yoga/gym/relaxation	Avec de la musique douce et des séances de calme le soir	- Gérer son rythme - Approfondir la motricité - Se faire confiance - S'écouter	Salle pluri Des tapis De la musique douce
	Peinture en folie A vos pinceaux	Mettre de la couleur dans diverses activités avec de la peinture	- Mettre en valeur l'imagination des enfants avec seulement de la peinture	Peinture Pinceaux Feuilles, cartons, matériel de récupération etc….
Alexandre	**Création de BD**		- Valoriser l'imagination des enfants - Sensibiliser à la lecture et écriture	Salle artistique Matériel de dessin, d'écriture
Eolia	**Les émotions c'est quoi ?**		- Apprendre à gérer ses émotions	Salle calme

			- Savoir écouter les émotions des autres	
Eolia et Delphine	**Arbre des saisons**	Au fil de l'année la salle BCD prendra forme au rythme des saisons. Une giga fresque viendra habiller le mur en liège de la salle	- Se repérer dans le temps - Valoriser un travail de groupe - S'approprier la décoration d'une salle	Salle BCD Du matériel de décoration
Delphine	**Chant**		- Valoriser le vivre ensemble - Affronter le regard de l'autre	Salle de répétition Une enceinte
	Yoga, relaxation, gym douce	Avec de la musique douce et des séances de calme	- Prendre connaissances de ses besoins - Savoir prendre du temps pour se détendre - Travailler sa motricité	Salle pluri Des tapis De la musique douce
Fanny	**Cirque équilibre**	Des jeux d'équilibre	- Apprendre à connaître son corp et la gravité	La pluri Du matériel d'équilibre
	Jeux collectifs		- Revoir la place de leader - Favoriser la mixité - Accroitre son autonomie dans le choix de ses activités	Extérieur
Evan	**Cirque jonglage**	Démonstration par l'adulte	- Renforcer sa motricité - Savoir se faire confiance - Gérer sa concentration	Kit de jonglage, balles, foulards
	Loup Garou géant	Jeux de rôles	- Jouer en incarnant un personnage - Favoriser l'imaginaire des enfants	Salle Jeux de cartes du loup garou
Projet en commun	**Spectacle**	En réunissant tous les projets artistiques pour en faire une démonstration commune en fin d'année	- Fédérer un groupe autour d'un même projet - Inclure le maximum d'enfants de tout âge et tout rang social pour fair valoir l'éducation populaire	
	Une carte pour Noël	A partir de la liste de nos ainés (70 ans et +) habitants à Castelnau, les enfants vont faire des cartes de Noël et les envoyer au domicile des personnes	- Matériel pédagogique de noël - Valoriser les rencontres intergénérationnelles	Validation Mme Sigal Liste de nos ainés
	Loto avec Lafont Igrec	Regrouper toutes les idées des 2 structures	- Fédérer 2 structures pour un projet commun.	Salle Collucci

C/ EVALUATION DE NOS ACTIONS

L'évaluation du travail fait l'objet de temps individuels et collectifs.
Différents outils permettent de faire un retour sur nos choix et démarches par exemple :

1. Pour chaque période d'activités une réunion proposera de faire un point de réalisation sur l'avancée des projets en cours et de ceux conduits à leur terme
2. Cette réunion sera l'occasion pour chaque animateur de mesurer s'il atteint les objectifs pédagogiques poursuivis à travers les animations qu'il a proposée
3. Un point annuel ou plusieurs points d'évaluation individuel auront lieu avec chaque agent. Ils permettront de faire une évaluation du travail pédagogique de chaque animateur et pourra être complété de points intermédiaires.
4. Un point d'valuation hebdomadaire aura lieu avec l'équipe.

Un temps d'échange aura lieu avec les enfants afin de connaître leur ressenti. Nous pouvons organiser cela de manière informelle au moment du goûter par exemple ou à la fin des activités.

Critères pour évaluer la réalisation de nos objectifs éducatifs et pédagogiques :

Objectif éducatif ou pédagogique	Outils/moyens/Attitude animateur	Critères d'évaluation
Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble républicain, laïque et de la citoyenneté, du respect des personnes et de la non-violence dans les rapports humains Apprendre en vivre ensemble dans le respect mutuel Apprendre à gérer ses émotions Appréhender des notions de médiation et communication	Veiller au respect des règles de vie et respect mutuel entre enfants Propose et anime des jeux collectifs et de coopération favorisant l'apprentissage des règles et du respect Forme les enfants à des techniques de médiation adaptées Utilise des méthodes de résolution de conflits appropriées Aide et accompagne les enfants lors de la résolution des conflits Connait et prend en compte les particularités liées à l'handicap. Est capable d'identifier et prendre en compte des problèmes rencontrés par les enfants en difficulté Propose un accueil et des activités adaptées	Mise en place, réalisation et adéquation des animations proposées Actions et projets d'enfants mis en place (quantitatif et qualitatif) Participation active des enfants nombre d'enfants concernés et durée de l'implication Diminution des conflits Diminution des violences volontaires Appropriation des techniques de médiation Augmentation des résolutions non violentes des conflits Rencontres régulières avec les familles, l'école et les services sociaux afin d'aider à élaborer des parcours éducatifs adaptés aux difficultés
Aider à l'apprentissage du respect de son environnement et à l'éco-citoyenneté : locaux, matériel, plein air, naturel et culturel	Propose des activités favorisant le matériel de récupération Participe activement aux actions proposées Propose et anime des jeux et des activités en lien avec l'environnement Assure le suivi du respect du tri	Mise en place, réalisation et adéquation des actions et des animations proposées Diminution du nombre de déchets dans l'espace public Augmentation du nombre de déchets recyclés ou revalorisés
Encourager et soutenir l'expression de l'imagination, la créativité et le bien-être des enfants	Propose et anime des activités en lien avec l'objectif Favorise l'expression de l'imagination des enfants par des menées semi ou non directives Met en place des actions de valorisation : spectacle, expos…	Mise en place, réalisation et adéquation des actions et des animations proposées Valorisation des actions réalisées par la mise en place d'action de communication

III LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

A/ LA STRUCTURE

Elle dispose d'un grand bâtiment avec 4 salles d'activités, d'une salle bibliothèque, de deux grandes salles polyvalentes aménagées pour des enfants d'âge maternelle et élémentaire (âgés de 3 à 12 ans). Au centre de la structure se trouve deux grandes cours ou les enfants peuvent jouer. L'accueil des enfants se déroule dans l'ensemble de ces salles. Dans l'espace d'accueil nous exposons occasionnellement les différentes réalisations des enfants, les plannings d'activités et toutes les informations liées à la vie de l'accueil de loisirs.

B/ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe de direction :
Le Directeur

- *Encadrement et formation des animateurs*
- *Coordination et animation de l'ensemble du personnel*
- *Conduite du projet pédagogique*
- *Relais avec l'organisateur, les familles, les administrations et tous les partenaires (écoles, bibliothèque,)*
- *Gestion quotidienne de l'accueil de loisirs (administrative, financière et matérielle)*

Cette fonction, qui est avant tout pédagogique, nécessite une présence effective durant les temps d'ouverture de l'accueil.
Nous portons une attention particulière aux relations avec les familles. En effet, nous nous efforçons de communiquer et d'être un maximum impliqué avec et auprès des familles. C'est pourquoi nous utilisons un grand panneau d'affichage à l'entrée de l'ALAE où différentes informations seront affichées (horaires etc.)
Par ailleurs, la municipalité a mis en place un site Facebook rendant compte de la vie de la structure auprès des familles et un trombinoscope de l'équipe d'animation afin que les familles connaissent les animateurs référents de leurs enfants.
L'équipe de direction pourra participer à l'animation et être disponible dans certaines activités, sans oublier son rôle de directeur formateur (veiller au bon déroulement du séjour à la dynamique du groupe, être disponible et à l'écoute) et un médiateur entre les familles, l'équipe d'animation et les équipes techniques et de restauration.

L'adjoint pédagogique :

- *Il complète les missions du directeur sur certains temps d'accueil et sur certains lieux.*
- *Il remplace le directeur lors des congés ou absences.*
- *Il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation socio culturelles et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.*
- *Il garantit la préparation et la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique, ainsi que l'application des règles de sécurité.*

C/ PRESENTATION DE L'EQUIPE

L'équipe d'animation est composée :

D'animateurs diplômés, BPJEPS, BAFA complet ou en cours de validation, ou de diplômes autorisés suivant la réglementation en cours de la D.D.C.S, de non diplômés. Cela représente environ 15 animateurs présents tous les jours, et de 10 animateurs les mercredis. Les effectifs d'encadrement varient selon le nombre d'enfants inscrits.
A cette équipe se rajoute 5 ATSEM, et du personnel d'entretien mis à disposition entre 12h et 14h et parfois aux sorties de classes.
Le personnel de restauration est également présent sur le temps de la prise de repas. Elle veille à la qualité des produits, au service des enfants, à l'entretien du self et construit un échange avec les enfants

D/ LES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES DE SERVICE

Un manquement de l'une de ses règles pourra entrainer des rappels, des sanctions sur une échelle pouvant aller jusqu'à une rupture de contrat pour manquement professionnel.

- Prendre connaissance et à respecter les consignes de sécurité dans leur globalité (règlement DRAJES, règlement intérieur de la structure et demandes de la direction et de la mairie).
- Au vu de la loi, de ne faire preuve d'aucune violence physique ou morale et verbale envers l'enfant ou l'adulte.
- Prendre les initiatives que son rôle lui incombe notamment sur la sécurité et toute autres problèmes liés à la structure. Il doit informer la direction qui reste l'interlocuteur principal.
- Adopter une tenue appropriée à l'encadrement des enfants (Vêtements appropriés à l'accomplissement de la mission…)
- Adopter une tenue vestimentaire adaptée aux différentes activités et l'animation active.
- Les animateurs doivent adopter un langage et une attitude exemplaire en présence des enfants.
- Les animateurs informent les parents du déroulement de la journée de leur(s) enfant(s) **et** en accord avec la direction, font un retour aux parents sur le comportement de leur enfant sur la journée (ne pas oublier de donner les informations positives)
- Les animateurs doivent savoir répondre à des demandes d'information ou savoir orienter les familles vers les personnes concernées.
- Il est interdit de consommer des drogues et de l'alcool, de fumer dans les locaux accueillant les enfants. Un lieu se trouvant devant l'entrée du parking est mis à la disposition des équipes d'animation et de direction. La personne fumeuse ne doit pas se trouver aux alentours du lieu scolaire et non visible des enfants.
- L'usage privé des téléphones portables personnels et montres connectées est strictement interdit
- L'expression des différends entre collègues et le règlement des conflits ne doivent en aucun cas avoir lieu devant les enfants et les familles.
- Les animateurs doivent porter des chaussures fermées

E/ LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR

Le rôle primordial des adultes est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Chaque animateur doit pouvoir trouver de l'aide auprès de l'ensemble de l'équipe. L'animateur est avant tout responsable de son groupe.

Il doit activement :

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale des mineurs
- Être attentif bienveillant, bien traitant et disponible
- Sensibiliser les enfants aux notions de respect mutuel, d'écoute et de confiance. Il ne faut pas oublier que l'adulte est avant tout une référence pour l'enfant et la cohérence veut que l'on applique soi-même ce que l'on demande aux autres.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective et veiller notamment à prévenir toute forme de violence et de discrimination.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Savoir définir des règles et les faire appliquer
- Permettre aux enfants d'exercer des responsabilités et d'en faire l'apprentissage.
- Être MEDIATEUR, Savoir gérer les conflits et apprendre aux enfants des méthodes de résolution
- Apprendre aux enfants à vivre ensemble et à faire l'expérience de la démocratie. Il favorise la participation active de chacun au bon fonctionnement de l'ensemble.
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de territoire et dans le respect du cadre règlementaire des Accueils Collectifs de Mineurs et des droits des enfants.
- **ANIMER** en utilisant au mieux ses propres centres d'intérêts et ou compétences pour mettre en œuvre des activités de qualité en lien avec le projet pédagogique
- Proposer, et animer des projets d'animation et des activités ludiques et être initiateur de découverte et d'apprentissage.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet
- Savoir motiver l'enfant à essayer et pratiquer des activités nouvelles
- Veiller à favoriser la réussite de chaque enfant, ne pas laisser l'enfant en situation d'échec
- Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs**.**
- Participer au travail collectif en tant que membre responsable d'une équipe solidaire.
- Utiliser des heures supplémentaires de préparation en lien avec son projet avec l'accord en amont de sa direction

F/ LES REUNIONS D'EQUIPES

Un planning prévisionnel ou calendrier est affiché en salle de réunion en début de trimestre indiquant les dates des différentes réunions. La présence de chacun est **obligatoire**.

Toutes absences doivent être justifiées au préalable auprès de la direction.

Une réunion d'équipe ou un temps de préparation collectif aura lieu chaque semaine.

Cette réunion aura pour rôle de préparer les projets d'animations et les activités mais aussi de faire le bilan sur la semaine écoulée afin de voir où l'on se situe par rapport aux objectifs pédagogiques fixés en début d'année.

Un point hebdomadaire permettra également d'avoir un temps d'échange en équipe sur les différents problèmes rencontrés au cours de la semaine mais aussi de répondre à diverses questions.

Nous disposons d'une « salle animateur » pour la tenue des réunions.

Ce lieu permet aux animateurs de se retrouver, de discuter, et de créer un véritable lien.

Par ailleurs, c'est dans cet espace privilégié que les animateurs peuvent se ressourcer et préparer leurs activités. Ce véritable espace de vie favorise l'épanouissement de chacun sur son lieu de travail.

Des réunions exceptionnelles, en cas d'événements majeurs et des temps de formation en interne en lien avec les missions ou les projets de la structure peuvent être mises en place avec la même obligation d'y participer.

Un à deux entretiens individuels intermédiaires dan la mesure du possible seront effectués pour faire un bilan.

G/ LES STAGIAIRES

Régulièrement, nous pouvons accueillir occasionnellement des stagiaires BAFA ou des stages de découverte des métiers.

Les stagiaires BAFA bénéficient d'une indemnité pour la durée de leur stage.

Dès le départ, il est nécessaire de mettre en place un système d'accompagnement et d'évaluation du stagiaire, afin de fixer avec les stagiaires les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir afin de valider son stage.

Un entretien de cadrage est mis en place en début de stage afin de fixer les objectifs de stage et les attentes du stagiaire.

Une évaluation à mi-parcours est réalisée afin d'évaluer les objectifs et de faire les ajustements nécessaires avant la fin de la formation.

Nous mettons en œuvre les moyens nécessaires auprès des stagiaires pour que leur stage se déroule dans les meilleures conditions, cela lui permet de se familiariser avec les locaux, le fonctionnement, les enfants et l'équipe. Il peut également appréhender plusieurs méthodes de travail et peut se les approprier. Dans un deuxième temps, nous lui demandons de préparer et d'animer au moins une activité en présence de la direction ou d'un référent afin qu'elle repère les manques et lui délivrer une formation pertinente.

En cours et en fin de stage, le stagiaire est reçu par la direction afin de faire le point sur sa période de stage et de lui remplir son évaluation. De ce fait, le stagiaire peut alors s'auto évaluer en présence d'un responsable et discuter des points forts et faibles afin de les améliorer.

IV FONCTIONNEMENT GENERAL

A/ LES REGLES DE VIE

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles permettent d'établir de manière claire, leurs devoirs (obligation non négociables), leurs droits (leurs libertés).
Elles seront travaillées avec les enfants lors d'ateliers, de discussions et d'échanges. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement
Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en cours d'année et une visite des locaux est programmée.
Les règles ne sont pas définitives : elles peuvent être réévaluées si besoin.
Elles ont un objectif éducatif afin d'apprendre à l'enfant et de lui faire assumer les conséquences de ses actes.
Une échelle de « sanction » et de « réparation » a été mis en place qui va du rappel des règles de vie, de réparations à effectuer, en pensant par des rendez-vous avec les familles et pouvant aller jusqu'à une suspension d'accueil provisoire.

B/ LES ACTIVITES

Les activités sont organisées en cycle de 6 à 8 semaines entre chaque période de vacances.
Elles sont déclinées en fonction du thème abordé et elles doivent être adaptées à la tranche d'âge.
Chaque animateur doit être capable de proposer des activités variées.
Les activités peuvent être sportives, artistiques, d'expression et ludiques.
Il doit savoir mettre en place des projets d'activités liés aux besoins du public et de la structure et l'équipe d'animation conçoit et anime un projet d'animation liée au thème.
Un projet d'animation commun à l'ensemble des membres sera conduit chaque année.

C/ PREPARATION ET RANGEMENT DES ACTIVITES

La préparation et la collecte du matériel nécessaire à la mise en place de l'activité du matin et de l'après-midi sera réalisée par les animateurs durant les périodes de temps libre.
Les activités doivent être préparées en amont et le matériel à disposition dans les salles.
A la fin de la journée d'activités, chaque animateur doit veiller au parfait rangement et à la propreté du lieu de vie de son groupe.
L'équipe pédagogique est responsable de la propreté des lieux de vie de chaque groupe, et des espaces communs. Elle garantit la qualité, la salubrité et le confort de l'accueil réservé aux enfants.
Le rangement fait partie de l'activité et de l'animation de la vie quotidienne.
Les animateurs sont responsables du rangement et du nettoyage, du matériel et des lieux utilisés en activités, en temps d'accueil et en temps libre. Le rangement et le nettoyage s'effectuent avec les enfants sauf pour des raisons de sécurité.

D/ LA SANTE, L'HYGIENE ET LES PAI

Chaque membre de l'équipe doit connaître la liste, disponible dans les fiches sanitaires, des enfants suivant un régime particulier (PAI)

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place pour l'enfant ou l'adolescent atteint de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie et d'intolérance alimentaire. Il doit lui permettre de suivre une scolarité normale ou d'être accueilli en collectivité. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI précise les adaptations apportées à la vie de l'enfant pendant son temps de présence dans l'établissement, en indiquant notamment :

- Les régimes alimentaires à appliquer,
- Les aménagements d'horaires,
- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant,
- Les activités de substitution proposées.

La scolarité de l'élève se déroule ensuite dans des conditions ordinaires, mis à part les aménagements prévus par le PAI.

Les PAI des enfants scolarisés sur l'école sont accessibles aussi bien par les animateurs que par les enseignants. Ils sont rangés dans une armoire fermée à clé dans le bâtiment de la directrice. Ainsi l'enfant pourra bénéficier des activités tout en assurant sa sécurité.

Une réunion d'information au début de l'année est organisée avec les animateurs pour les informer des différents enfants bénéficiant d'un PAI sur la structure.

A cette fin un outil d'information sous forme de tableau récapitulatif intégrant les photos et les informations essentielles est réalisé et affiché.

Les enfants de maternelle doivent être constamment accompagnés aux toilettes.
Aucun enfant ne doit jamais circuler seul dans le bâtiment.

Le centre dispose d'un local infirmerie, permettant d'isoler les malades. Une armoire comprend les accessoires de soins et les médicaments.

Les trousses des premiers secours (2), à prendre lors des sorties sont rangées dans le local infirmerie.

Une armoire à pharmacie est située dans un local donnant sur la cour maternelle et élémentaire

Les registres des soins : Le registre des soins est tenu systématiquement par les personnes qui soignent les enfants. Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés sur le registre, sans blanco ni pages blanches. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre général du centre ou des trousses de sorties.

Le suivi sanitaire est placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne est chargée des relations avec les professionnels de la santé, et de la gestion des documents de santé (certificats, PAI…)

Allergies et consignes de santé : un registre à la disposition de tout le personnel est à disposition pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé. (Cf classeur et affichage tableau)

Dossier médical de l'enfant : La fiche sanitaire est remplie par les parents.

L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations produites.

E/ L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes amenés à accueillir des enfants présentant des handicaps (surdité, autisme ou autre…). L'équipe de direction fait un travail de liaison avec les différents organismes qui encadrent ces enfants pendant l'année scolaire afin qu'ils soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. Un travail d'échange s'instaure alors avec la famille, les instituts, l'école de l'enfant et, bien sûr, l'enfant.
L'absence de connaissance fait quelque fois peur aux autres enfants et aux animateurs (certains), la communication et la formation permettent d'appréhender un certain nombre d'interrogations.
Plusieurs temps de formation ont été mis en place pour renforcer les connaissances et les capacités de l'équipe à proposer un accueil adapté. :

- Une formation animée par le SIAM a permis aux animateurs de se familiariser avec les différents type d'handicaps et sur les besoins à prendre en compte pour faciliter leur accueil
- Une formation de sophrologie est venue la compléter et proposer de méthodes et des outils pour aider les enfants à gérer leurs émotions et les moments de tension.

Cet accueil s'effectue après l'accord municipal et dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé)

L'accueil de ces enfants en accueil de loisirs, s'il se fait dans les meilleures conditions, est enrichissant pour tous.
Pour cela nous mettons à disposition des AESH et/ou des AVL formés et pouvant prendre en compte ces enfants individuellement ainsi qu'un lieu d'isolement pour ces enfants.
A partie de cette année un animateur référent éducatif viendra compléter l'équipe et faciliter la prise en compte des besoins de ces enfants.
L'objectif est de scolariser tous les élèves et de permettre aux élèves en situation de handicap de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire en milieu ordinaire.

F/ LA SECURITE

Les locaux sont soumis à la réglementation S.D.J.E.S
Une commission de sécurité incendie obligatoire à lieu tous les 5 ans. Elle est répertoriée dans un registre ou apparait les contrôles des extincteurs et les différentes procédures et date de simulation d'évacuation en cas d'incendie.
Un exercice incendie a lieu chaque trimestre afin de permettre la mise en sécurité des personnes en cas de situation de risque.

V L'ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS PERISCOLAIRES

Déroulement type des temps périscolaires

A/ SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT

Dans le contexte sanitaire actuel le fonctionnement a été adapté afin de limiter le brassage entre les groupes. Chaque groupe se voir donc attribué un lieu d'accueil spécifique.

B/ ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES FAMILLES (matin et soir)

Les enfants sont accompagnés le matin jusqu'à l'accueil de l'ALAE, l'enfant n'arrive pas tout seul

Les familles seront accueillies par un agent d'accueil dans un espace commun au 3-12 ans.

Il enregistre les arrivées (matin) ou les départs (soir) des enfants : Utilisation du badge électronique par l'usager et informe les familles.

L'agent chargé de l'accueil vérifie sur la liste des personnes autorisées que les enfants partent avec une personne bénéficiant d'une autorisation parentale écrite ou d'une personne inscrite sur le portail famille dans la rubrique personnes autorisées.

Les familles réservent par le biais du portail famille la présence de leurs enfants pour les accueils périscolaires, matin, midi et soir.

Les parents ne peuvent pas aller plus loin que le hall d'entrée

Un micro permet d'appeler les enfants qui sont dans les cours o dans les salles lorsque leurs parents viennent les chercher.

Nous sommes très attentifs durant l'ensemble des temps d'accueil à la pris en compte des besoins et des rythmes de vie des enfants pour assurer leur bien-être.

C/ALAE MATIN

Le matin nous ne proposons pas d'animation au sens strict, mais plutôt des espaces d'accueil et de jeux afin de favoriser le réveil et la socialisation des enfants dans le calme : lecture, jeux de société…

7h00 : Accueil échelonné des premiers enfants.

Accueil individualisé des enfants. Activés calmes (lecture et jeux calmes en atelier 5 et BCD)

7h30 : Accueil en petit groupes des enfants. Activés calmes (lecture, jeux de société, activités manuelles…ouverture de l'atelier 1 pour les maternelles.

8h00 :

Ouverture de « l'atelier 4 » ou de la salle plurivalente salle de jeux élémentaire.

L'animateur d'accueil se doit de recevoir les familles. Les animateurs doivent proposer des activités de temps libre (jeux de sociétés, des dessins, pâte à modeler, lecture…).

Les animateurs doivent assurer la sécurité des enfants aussi bien dehors dans la cour qu'a l'intérieur des salles.

8h40 à 8 h50 : Les enfants sont conduits dans leurs classes respectives.

Les enfants sortent tous dans la cour avant de pouvoir rentrer en classe.

Les enfants de CP à CE en premier et les enfants de CM1 ensuite.

Chaque animateur sera référent d'une ou deux classes attitrées

D/ ALAE MIDI

Nous accueillons uniquement les enfants qui prennent leur repas au service de restauration scolaire. Il n'y aucune arrivée ou départ durant ce temps d'accueil sauf en cas de dérogation.

12h00 -12h15 :
Les animateurs récupèrent dans la classe à 12h00 les enfants inscrits à la cantine et les amènent dans les salles d'accueils ou la cour ou au self. Des listes permettent de connaître et contrôler les enfants à récupérer. Chaque animateur sera référent d'une ou deux classes.

12h15 -13h00 :
Animation :
Les animateurs, qui n'encadrent pas le repas, accueillent et encadrent les enfants dans les salles et les cours prévues à cet effet et animent des ateliers (à la BCD ainsi que dans les 4 ateliers et les 2 cours)
Nous proposons tous les jours des espaces et des animations de jeux aux enfants car le jeu est le moyen d'apprentissage et de socialisation naturel de l'enfant.
Nous proposons régulièrement des ateliers (projets d'animation), aux enfants volontaires, de nature à favoriser leur épanouissement : jeux collectifs et sportifs, création manuelle, arts visuels…
Ce sont pour certains des ateliers d'initiation pour d'autres des ateliers de production ainsi la durée de ces ateliers est variable.
Les animations de chaque cycle sont affichées dans un panneau d'information prévu à cet effet.
Repas :
L'accent est mis sur le lavage des mains avant et après le repas.
Les tables sont lavées après chaque service et désinfectées en fin de service.
Nous proposons ordinairement un repas en deux services à la maternelle et sous forme de self avec une entrée libre pour les enfants de l'élémentaire.
Les enfants participant au premier service de cantine maternelle vont à table ainsi que les CP en début d'année scolaire. Les autres vont ordinairement à table lorsqu'ils le souhaitent.
A l'entrée de la cantine élémentaire, un animateur s'occupe de superviser le pointage des présences des enfants.

13h00 -13h40 : Même organisation que ci-dessus pour le deuxième service cantine maternelle et la fin du service self en élémentaire.

13h40 -13h50 : fin des activités et des jeux actifs**,** retour en classe accompagné par les animateurs pour les maternelles et les élémentaires.

E/ ALAE SOIR

Nous accueillons les enfants inscrits au service périscolaire du soir entre 16h15 et 19h00.

16h15 -16h25 :
Les animateurs récupèrent les enfants devant les classes les enfants inscrits à l'ALAE et les amènent dans les salles prévues pour le goûter. Des listes permettent de connaître les enfants qui doivent être accueillis à l'ALAE et ceux qui utilisent le service de ramassage scolaire.
Une liste des enfants inscrits à l'accueil du soir est éditée pour chacune des classes et mise à la disposition de chaque instituteur et animateur afin qu'ils puissent orienter les enfants soit vers la sortie de l'école soit vers le service d'accueil adéquat.

16h25 – 16h40 :
Goûter :
Un agent ou la direction gère l'accueil des familles et des départs échelonnés. Il supervise le pointage réalisé par les enfants à l'aide du badge pour signaler leur départ et vérifie qu'ils soient accompagnés d'une personne dument autorisée à venir les chercher. Les animateurs encadrent le goûter.
Le goûter a lieu ordinairement, en 3 sous-groupes en maternelle.
La cour élémentaire peut aussi être utilisée les jours de beau temps.
Le goûter doit se faire dans le calme sous la surveillance de l'équipe du soir. On veillera à laisser les lieux et le matériel propres.

16h45- 18h30 :
Animations et devoirs en autonomie :
Les enfants sont accueillis dans des salles.
Temps d'activités et jeux, accueil des parents et gestion des départs. (BCD, les 4 ateliers et les cours)
Nous proposons occasionnellement un espace pour faire ses devoirs scolaires en autonomie.
Nous proposons tous les jours des espaces et des animations de jeux aux enfants car le jeu est le moyen d'apprentissage et de socialisation naturel de l'enfant.
Nous proposons aussi aux enfants tous les soirs entre 16h45 et 18h00 des ateliers (projets d'animations) en libre participation de nature à favoriser leur épanouissement.

18h00 :
Rangement et nettoyage des activités par les animateurs concernés avec le groupe d'enfants

18h00- 18h30 :
Temps de jeux libres calmes et gestion des départs.

18h45-19h00 :
Préparation à la fermeture des locaux.
Les agents présents veillent à :

- Vider les poubelles et ranger la salle et les livres de la BCD atelier
- Ce que l'ensemble des locaux soient fermés et mis en sécurité
- Ce que l'ensemble des lumières et des appareils soient éteints (sono, ordinateurs, photocopieuses)

19h :
Fermeture de l'ALAE

VI Accueil de Loisirs MERCREDI

L'accueil de loisirs est ouvert en période extrascolaire les mercredis et accueille au maximum 53 enfants de maternelle et 80 enfants d'élémentaire.

Organisation pédagogique des mercredis :

Nous proposons chaque trimestre des animations organisées en cycles. Des affiches sont présentées à l'accueil de l'ALAE par mois

Un atelier jardinage « fil rouge » à l'année est proposé.

DEFINITIONS ET ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS DE LA JOURNEE :

Les enfants inscrits sont récupérés en classe et conduits directement en cantine. Un seul service le mercredi. 1 côté maternelle et 1 côté élémentaire

Temps de repas : c'est un moment calme, d'échanges entre l'animateur et l'enfant. L'animateur est le garant de la tenue des enfants à table, du fait que l'enfant goûte les plats et qu'il participe au rangement de la table (pour les élémentaires).

Temps d'accueil et temps informel : de 12h40 à 14h15 c'est un temps d'échange entre les enfants et les animateurs.

Les animateurs proposent et encadrent au moins un mini-atelier. L'animateur est actif. Ce n'est pas un temps de surveillance, mais un temps où l'équipe se réparti le travail : une partie des animateurs en préparation de l'activité et l'autre en mini-atelier)

Temps de repos : Le temps de repos se traduira par la sieste pour les PS et certains MS suivant besoin de l'enfant en accord avec les parents et un temps de relaxation pour les MS et les GS.

Temps calme : c'est le temps d'après repas entre 13h15 et 14h15.

Pour les élémentaires : Les animateurs proposent et encadrent des activités et des jeux calmes. L'animateur est actif.

Pour les maternelles : les MS et les GS temps calme, histoire, musique au calme dans un salle sur des tapis.

Temps d'activité : à partir de 14h30 après le premier accueil de l'après-midi c'est un temps (1h00 à 1h30 environ), où les animateurs proposent des activités diverses et préparées. Ce sont des activités dirigées en lien avec le projet d'animation (thème) et le projet pédagogique.

Une fois par période un grand jeu pour tous est proposé

15h45 les activités s'arrêtent et les enfants se préparent pour le goûter fournit par le centre.

B/ JOURNEE TYPE ELEMENTAIRE

12H00-13H15 Repas en self encadrés par des animateurs et jeux libres et encadrés dans la cour ou en salle.

13H15-14H15 Accueil maternelle et élémentaire et temps calme du midi (lecture, jeux de société, dessins ...). Un agent gère et notent les départs échelonnés.

14H15-14H30 Rangement, sensibilisation et mise en place des activités.

14H30-15H30 Activités, plusieurs choix sont proposés en lien avec le thème en vigueur.

15H30-15H45 Rangement, nettoyage des activités avec les enfants, installation du goûter

15H45-16H15 goûter

16H15ouverture de l'accueil

16H15-18H15 Accueil et temps informel du soir par groupe

18H15-19h Accueil commun maternelle et élémentaire

C/ JOURNEE TYPE MATERNELLE

12H00-12H15 Passage aux toilettes, lavage des mains
12h15-13h00 Repas en un seul service à table
13H15-13H30 Passage aux toilettes et lavage des mains
13H30-14H15 Accueil maternelle et élémentaire et temps calme du midi (lecture, jeux de société...) e
13H30-15H30 Sieste pour les 3-4 ans encadrée par un binôme (roulement)
14H30-15h30 Activités des grands 5-6 ans (+ enfants qui ne font pas la sieste)
15h30-15H45 Rangement, nettoyage des activités avec les enfants, installation du goûter
15H45-16H15 Goûter
16H15 ouverture de l'accueil
16H15-18H15 Accueil et Temps informel du soir
18H15-19h Accueil commun maternelle et élémentaire

D/ ACCUEIL DES FAMILLES 13h15-14H15

Nous accueillons les enfants inscrits au service périscolaire du mercredi entre 12h00 et 19h00.
Les familles réservent par le biais du portail famille la présence de leurs enfants pour les accueils périscolaires, 12h-14h15 ou après-midi avec repas.
Une liste des enfants inscrits à l'accueil pour chacune des classes est éditée et mise à la disposition de chaque instituteur et animateur afin qu'ils puissent orienter les enfants soit vers la sortie de l'école soit vers le service d'accueil.

Un animateur se tiendra à l'accueil du centre pour recevoir les familles.
L'animateur présent à l'accueil veillera à :

- Noter le départ de chaque enfant entre 13h15 et 14h15 et 16h15 entre 19h00
- Vérifier si l'adulte qui vient chercher l'enfant est bien autorisé
- Informer les parents de toute observation importante concernant l'enfant

Les animateurs présents sur le temps d'accueil proposeront au moins 1 mini-atelier ou chaque enfant pourra évoluer à son rythme. Si le temps le permet les animateurs pourront également proposer des activités à l'extérieur.
Les enfants ont également le droit de ne rien faire et de s'installer à leur rythme.

E/ LES REPAS ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE

Le repas à lieu en un seul service en maternelle et élémentaire :
Avant le repas les enfants passeront aux toilettes et se laveront systématiquement les mains.
Pendant le temps du repas les animateurs mangent avec les enfants.
Il sensibilise les enfants à une alimentation équilibrée et les encourage à gouter de tout.
Ils veillent à ce que les enfants se tiennent bien à table
Le temps de repas doit rester un moment de détente et d'échange.
Les animateurs aident les plus petits à se servir et à couper la viande
A la fin du repas les enfants d'élémentaire rangent leur plateau tout en triant son contenu dans des bacs prévu à cet effet :

- Un bac recueille les denrées alimentaires
- Un bac recueille les emballages plastiques

Les enfants rangent leurs assiettes, couverts, verres et plateaux dans les panières prévues à cet effet.

F/ LES PAUSES

Les pauses se prennent en dehors des temps d'accueil et d'activité par petit groupe (10/15 minutes maximum) de façon à ne pas perturber le fonctionnement. Les animateurs qui travaillent moins de 6 heures par jour n'ont pas droit à la pause règlementaire.

G/ LES SORTIES

Pour les sorties l'animateur sera chargé de faire l'appel des enfants et de les compter au départ du centre et Il en va de même pour le retour, sans oublier de compter les enfants plusieurs fois dans la journée.
Pour les sorties de plein air une malle avec du matériel de loisirs sera préparée.
Les trousses à pharmacie seront vérifiées avant chaque départ.
L'animateur responsable devra prendre une trousse de sortie pour son groupe et un moyen de communication avec le centre
Avant le départ l'animateur responsable de la sortie renseigne une fiche recensant l'ensemble des enfants qui participent à la sortie et indiquant le lieu de la sortie (nom, prénoms).
Tout au long de la sortie les animateurs doivent assurer la sécurité physique et affective des enfants, être à l'écoute de leurs besoins et de leurs rythmes et devront signaler tout problème rencontré à la direction.

PLAN DU BATIMENT

